

Info-parents

Édition novembre 2023



Le journal mensuel de l'école Jean-Leman



Bonjour,

Les premiers flocons ont fait leur apparition au cours des derniers jours. C'est signe que notre année scolaire avance rapidement ! Déjà, d'ici quelques jours, vous recevrez une communication vous invitant à planifier un moment de rencontre avec l'enseignant de votre enfant pour en apprendre davantage sur son cheminement scolaire jusqu'à maintenant. Votre présence à cette rencontre est essentielle au travail collaboratif avec notre milieu scolaire. Plus tard en novembre, vous pourrez également consulter le bulletin de votre enfant via le portail parent.

Sophie Tougas, directrice

Isabelle Hammarrenger, directrice adjointe

Dates importantes

6 novembre	Grève du personnel scolaire : les documents vous ont été transmis par courriel le 31 octobre dernier. Vous pouvez cliquer sur les liens suivants pour les consulter : Lettre d'information Plan des débarcadères
10 novembre	Journée pédagogique
16 novembre	Soirée de rencontres de parents
17 novembre	Journée pédagogique
22 novembre	Conseil d'établissement
4 décembre	Journée pédagogique
22 décembre	Dernière journée d'école avant le congé des Fêtes
8 janvier	Journée pédagogique
9 janvier	Retour en classe

Les retards ont grandement diminué. MERCI !

Grâce à la grande collaboration de plusieurs familles, nous observons une baisse significative des arrivées tardives en matinée. Au nom de vos enfants, merci d'avoir fait équipe avec nous pour cet ajustement !

À garder en tête :

- ➔ Malgré les changements de météo et d'heure à venir, merci de poursuivre la bonne habitude de planifier l'arrivée de votre enfant avant 8 h 00.
- ➔ Soyez vigilants puisque la circulation est dense autour de l'école entre 7 h 50 et 8 h 00. Privilégiez les déplacements actifs. En voiture, veillez à ce que vos manœuvres soient sécuritaires. Les virages en « U » ou l'utilisation des débarcadères « en double » sont à proscrire pour la sécurité de tous.

Déplacements sécuritaires

Depuis la rentrée scolaire, nos élèves peuvent se fier aux chemins identifiés par la ville de Candiac afin de se déplacer de façon sécuritaire aux abords de l'école. Afin d'être bien repérés, les chemins ont été identifiés au sol. Les illustrations de deux de nos élèves se sont démarquées et ont été choisies pour identifier des parcours.

Félicitations à Maëlle Laforest et à Anastasia Moussa !



Cliquez sur l'image ci-bas afin de consulter la carte des chemins pour l'école Jean-Léman :

Sois malin, choisis le bon chemin!

Légende:

- Chemins et routes sécuritaires à privilégier
- Zone de départ minute suggérée
- Brigadier
- Temps de marche à parcourir par les enfants en minutes
- Temps à vélo à parcourir par les enfants en minutes
- Accès interdit
- Surveillance dans la cour: 10 minutes avant la cloche
- Zone de vigilance
- Débarcadere nord (N) accessible du nord vers le sud
- Débarcadere sud (S) accessible du sud vers le nord
- Surveillance assurée par la brigade d'étudiants entre le stationnement et la cour de l'école
- Surveillance assurée

Notes

J'ai pris connaissance des consignes de cette carte:

CANDIAC



Vêtements chauds

Les élèves ont plusieurs occasions quotidiennes pour bouger à l'extérieur. Merci de vous assurer qu'ils ont des vêtements chauds pour profiter pleinement des temps de récréation et être confortables.

Utilisation du Portail parent pour signaler les absences

Pour signaler une absence à venir, une méthode qui s'avère très efficace est d'utiliser **le Portail parent**. Sur [cette page](#), vous trouverez des guides, vous trouverez de l'information pas à pas pour l'utilisation de ce portail. Le fait d'y signaler une absence à l'avance remplace votre appel au 514-380-8899 poste 4132.

*Départs sur l'heure du dîner :

Si votre enfant fréquente le service de garde et que vous comptez venir le chercher lors de la période du dîner, veuillez noter que dorénavant, **les départs se feront exclusivement à 11 h 24**. De plus, il est important d'aviser le service de garde de ce départ hâtif.

Ex. : Vous prévoyez venir chercher votre enfant lors de la période du dîner puisqu'il doit s'absenter pour un rendez-vous en après-midi. Après avoir inscrit l'absence prévue en après-midi dans le Portail parent, prenez quelques instants pour informer le service de garde (sdg.jeanleman@cssdqs.gouv.qc.ca). Ensuite, présentez-vous au débarcadère des autobus à 11 h 24 pour récupérer votre enfant.

Changement d'heure

Prenez-note que l'on doit reculer l'heure d'une heure dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023 prochain.



La vie à l'école Jean-Leman

Voici quelques clichés de moments agréables vécus au cours des dernières semaines.

30 élèves de notre école se sont dépassés à la course cross-country organisée par le réseau de sport scolaire du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, tout comme plus de 500 autres élèves provenant de 19 écoles primaires. Une journée ensoleillée qui a fait le bonheur de tous !



Les élèves de 6^e année ont pris un bain d'air frais lors de leur sortie automnale au Parc du Mont Saint-Bruno.



Les élèves du groupe 301 de Mme Amélie ont eu la chance de prendre part à la réalisation d'une œuvre collective dont le dévoilement a été présenté lors d'un vernissage, le 30 octobre dernier.



À l'occasion de la Fête de l'Halloween, les élèves costumés ont pu se déhancher au son de la musique de DJ Luc. Merci M. Luc ! Merci également aux parents bénévoles nous ayant permis de prendre quelques clichés de cette journée colorée !



Horaire des épreuves ministérielles 2023-2024

Consultez [cette page de notre site](#) web afin de connaître les dates de présence obligatoire pour les épreuves ministérielles pour les élèves de 4^e et 6^e année.

Objets perdus

Reconnaissez-vous un item appartenant à votre famille ? Les objets perdus sont déposés aux trois portes avant de l'école. Vous pouvez venir y jeter un coup d'œil tous les jours entre 15 h 20 et 18 h 00, ou lors de la soirée de rencontre de parents du 16 novembre prochain.



Coordonnées

Site internet de l'école : <https://jeanleman.cssdgs.gouv.qc.ca/>

Pour motiver l'absence ou le retard de votre enfant : jeanleman@cssdgs.gouv.qc.ca, au poste 4132 ou via le [Portail Parent](#).